

Formation de généraliste en assurances sociales



Par François Wagner,
expert fédéral en assurances
sociales

LA FORMATION

Pour saisir les enjeux du système social suisse, nous vous proposons une formation en ligne qui associe théorie, pratique et travail individuel. Ainsi, vous pourrez vous familiariser avec le sujet de manière efficace et conviviale.

À l'issue de la formation, vous aurez à passer un examen basé sur un cas pratique. Sa réussite permet l'obtention d'un certificat de Généraliste en assurances sociales.

THÈMES ABORDÉS

1. La partie générale du droit des assurances sociales (LPGA)
2. L'assurance-vieillesse et survivants (LAVS)
3. L'assurance-invalidité (LAI)
4. La prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP)
5. L'assurance perte de gains en cas de service ou maternité (APG)
6. L'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI)
7. L'assurance-accidents (LAA)
8. Les allocations familiales (ALFA)
9. Les prestations complémentaires (PC)

[Voir le programme détaillé à la page suivante.](#)

PROGRAMME

1. LPGA
Les notions
L'opposition
La coordination
2. AVS
L'assurance
La cotisation
Les prestations
3. AI
La détection et l'intervention précoce
Les mesures
Les rentes
4. LPP
L'accès à la prévoyance et le règlement
Les prestations
L'accès à la propriété
5. APG
Le cercle des assurés
Les prestations en cas de service
La maternité et la paternité
6. LACI
Les conditions de l'assurance-chômage
Les indemnités et jours d'attente
Les autres prestations de l'assurance-chômage
7. LAA
La notion de l'accident
Les prestations
Les survivants
8. ALFA
Le droit aux allocations familiales
Les différentes allocations
Le concours de droit
9. PC
Le cercle des bénéficiaires
Les besoins vitaux
Le calcul de la prestation

INFOS PRATIQUES

LIEU À distance sur Zoom

Pour suivre le cours dans de bonnes conditions, un ordinateur, une connexion internet stable, un micro et une webcam sont nécessaires.

DURÉE 5 journées **ou** 10 soirées réparties sur 3 mois (soit 40 périodes de 45 à 50 minutes)

HORAIRES

- Journée : 8h30 – 16h30* * *Pauses incluses*
- Soirée : 18h – 21h*

PUBLIC Toute personne travaillant dans le domaine des ressources humaines, la location de services ou en lien avec les assurances sociales dans le cadre de son activité professionnelle

PRIX CHF 1'850.–

CE MONTANT INCLUT

- Un support de cours papier
- L'accès à la plateforme de formation
- Des vidéos explicatives, exercices et corrigés sur chaque thème
- Un cas pratique de fin de formation

Le versement devra être effectué au plus tard 15 jours avant le premier cours de la session.

Nous vous rendons attentifs au fait que votre inscription sera considérée comme finalisée à partir du moment où les frais d'écolage auront été perçus.

DATES

SESSION AOÛT 2022

- Journées : lundis 22 et 29 août, 5, 12 et 19 septembre
- Soirées : lundi 22, mardi 23, lundi 29 et mardi 30 août ; lundi 5, mardi 6, lundi 12, mardi 13, lundi 19 et mardi 20 septembre

SESSION PRINTEMPS 2023

- Journées : samedis 22 et 29 avril ; 6, 13 mai et 3 juin
- Soirées : lundis et mardis 3-4 avril, 17-18 avril, 24-25 avril, 1er-2 mai ; 8-9 mai 2023

L'INTERVENANT



FRANÇOIS WAGNER Expert fédéral en assurances sociales

François Wagner conseille depuis plus de 20 ans les assurés déroutés par la complexité du système social suisse.

Également auteur de nombreux ouvrages dans le domaine des assurances sociales, il intervient comme chargé de cours dans

le cadre de différentes formations, dont le brevet fédéral de spécialiste en ressources humaines.

François Wagner officie en outre comme expert dans le cadre du brevet fédéral de spécialiste en gestion de personnel et le brevet fédéral de spécialiste en assurances sociales.

Future Consulting Service sàrl
Conseil et formation en assurances sociales

Future Consulting Service sàrl
La Haute-Route 45a
2502 Bienne

032 322 20 94
info@fcs.sarl
www.fcs.sarl